



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DIASPORA FORESTIÈRE (CSDF)

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DIASPORA FORESTIÈRE

Sur les récurrents crimes de lynchage commis par des populations en
République de Guinée

A l'adresse de :

Son Excellence Me. Cheick Sako,

Ministre d'État, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Son Excellence Me. Abdoul Kabele Camara,

Ministre d'État, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile,

Son Excellence Général Bouréma Condé,

Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Messieurs les ministres,

Nous assistons de plus en plus dans notre pays à des scènes cruelles de lynchage auxquels des citoyens font recours pour causer atrocement la mort d'autres citoyens; ces auteurs de ce crime crapuleux prétendent ainsi se rendre justice en lieu et place de l'appareil judiciaire et de l'autorité de l'État.

Par exemple, nous venons d'être horrifiés par un crime abominable commis par certains habitants de Sangardô, dans la Préfecture de Kissidougou. Cet incident a causé la mort de Koly Soua Kolié et de Mamadou Kallo. Selon nombreux témoignages concordants, Ils auraient été pris pour des trafiquants d'enfants. Cependant, des mêmes sources, nous apprenons que les victimes se sont retrouvées en ces lieux pour une toute autre raison : la 4X4 à bord de laquelle ils voyageaient aurait percuté un animal qui errait sur la Route Nationale N1.

D'abord, nous nous inclinons pieusement devant les âmes de Koly Soua Kolié et de Mamadou Kallo. Nous présentons à leurs familles respectives nos sincères condoléances. Nous éprouvons également ces mêmes sentiments à l'adresse de toutes les familles éplorées dont des membres ont été victimes d'actes barbares partout en Guinée.

Ensuite, nous demandons à l'État à travers ses ministères compétents de veiller à ce que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce crime odieux. Les auteurs de crime doivent être punis sans demi-mesure, dans le cadre du Droit Pénal Guinéen. C'est pourquoi, nous saluons les actions que l'État a déjà entreprises. Toutefois, nous nous inquiétons de la récurrence de ces violentes scènes de mise à mort partout dans le pays. Nul n'est besoin de rappeler que l'État doit tout mettre en œuvre pour asseoir la rigueur de son autorité en appliquant des mesures correctives exemplaires qui dissuadent les populations à renoncer à ces pratiques barbares et inhumaines.

Enfin, nous déplorons l'impunité caractéristique dans notre pays dans plusieurs cas et rappelons que la lassitude dans l'application de la justice et la pratique de la politique de "deux poids deux mesures" fragilisent dangereusement la cohésion sociale dont notre pays a tant besoin dans son processus de développement économique.

Messieurs les ministres, le Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière est conscient des réalités de notre contexte social qui reste encore miné par des problématiques sociohistoriques très complexes. C'est d'ailleurs en considérant ces réalités que nous espérons que notre communication attirera l'attention qu'elle mérite de vos hautes autorités. Et, dans cette attente, nous vous prions d'agrée, messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

Fait, le 09 janvier 2017

Pour le Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière

Jean-Baptiste KOLIÉ
Président
E-mail : president@lecsdf.org
Site : <http://www.lecsdf.org/>

Cc. : Archives du CSDF